

Compte rendu de la consommation de la production et des réserves à la fin 2009

Gravières et carrières Exploitation et réserves

Seuls **2 permis** de gravières ont été délivrés en 2009 pour un volume supplémentaire d'environ **520'000 m³** de graviers.

Ils concernent l'ouverture de l'exploitation de la gravière « Les Barbilles » à L'Isles et « La Caroline » à Tolochenaz.

Les **extractions en 2009** peuvent se résumer de la manière suivante :

<i>Type de matériaux</i>	<i>(m³)</i>
Graviers terrestres	750'000
Graviers lacustres et rivières	250'000
Graviers et roches concassées importés	504'640
Calcaires concassés (cimenterie)	375'000
Calcaires concassés yc « roches dures »	125'000
Marnes (cimenterie)	125'000
Marnes (briqueteries – tuileries)	45'000
Gypses (cimenterie – plâtres)	40'000

Ainsi, la **consommation**, tous matériaux confondus (yc importations) du canton de Vaud en 2009 s'est élevée à environ **2'350'000 m³**.

Ainsi, si l'on compare le **solde des réserves** à la fin 2009, avec les volumes de matériaux rocheux extraits, les ressources autorisées en **graviers et sables terrestres** vaudois atteignent environ **6'440'000 m³**, correspondant à moins de **8 ans** de consommation, ceci au rythme actuel de la conjoncture et pour autant que les livraisons de matériaux concassés de substitution (granulats seuls), le dragage des lacs et cours d'eau ainsi que les importations (soit au total environ **250'000 m³/an**) se poursuivent au même niveau ces prochaines années.

Avec la production des seules gravières terrestres du canton (sans concassage, importation et lacs - cours d'eau), la durée des réserves ne serait plus que de **4 ans**, si l'on souhaite maintenir un approvisionnement indigène en graviers.

Les réserves en roches calcaires destinées à la cimenterie d'Eclépens et aux granulats concassés sont de l'ordre de **12 ans**.

La consommation de matériaux recyclés a atteint cette année encore env. **325'000m³**, soit environ **28 %** du volume d'extraction de matériaux indigène de nature comparable.